



Association métropolitaine RAMDAM

(Rassemblement d'Associations pour les Modes de Déplacements Alternatifs dans la Métropole Aix-Marseille-Provence)

1005 Chemin du Viaduc, 13090 Aix en Provence

Madame la Présidente

Métropole Aix Marseille Provence

58, boulevard Charles Livon
13007 Marseille

Marseille le 27 avril 2020

Objet : aménagements cyclables temporaires dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la réflexion en cours pour aborder efficacement la sortie progressive du confinement, à compter du 11 mai, la Ministre Élisabeth Borne a souhaité que le vélo puisse être utilisé comme un contributeur pour limiter la diffusion du virus et, ainsi, protéger au mieux nos concitoyens en maintenant la distanciation sociale, ce qu'il est difficile de faire au sein de transports collectifs. Elle a également apporté son soutien aux associations telles que les nôtres et à leurs ateliers de réparation de vélo.

De fait, en France, l'ampleur de ce qui se passe autour de la solution vélo depuis quelques jours, et ce dans un relatif consensus jamais vu auparavant sur le sujet, est plutôt une bonne nouvelle dans cette noire et triste période.

C'est incontestablement le moment de développer l'usage du vélo à la fois pour des raisons sanitaires, sociales et environnementales. Beaucoup de personnes vont se détourner des transports publics et du covoiturage, d'autres ont pris conscience qu'il fallait limiter l'usage de la voiture. Le vélo est sûrement l'alternative la mieux adaptée pour les déplacements de moins de 10 km, de loin les plus nombreux. Des mesures rapides et peu coûteuses devraient être prises avant la fin du déconfinement profitant de la conjoncture et du faible trafic de voitures.

Les associations, rassemblées au sein de RAMDAM, qui agissent, quotidiennement, en faveur de l'usage du vélo et des modes alternatifs à la voiture sur les territoires d'Aix-en-Provence, d'Aubagne, de Marseille, de Martigues / Istres / Miramas, de Salon, de La Ciotat et de la zone d'activité aéroportuaire ont travaillé activement pour émettre des propositions d'aménagements cyclables sécurisés temporaires au sein de différentes villes de la Métropole. Vous trouverez, ci-joint, l'ensemble de nos propositions qui peuvent être opérationnelles pour le 11 mai. La rapidité de mise en œuvre a été prouvée dans beaucoup de villes dans le monde et commence à l'être en France.

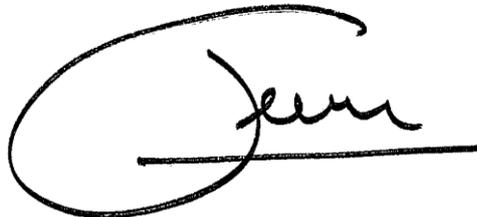
Il est important pour notre réseau associatif qu'à compter du 11 mai, le vélo et la marche puissent être des réelles alternatives pour se déplacer et rejoindre un hôpital, une zone d'emplois ou d'études, pour faire ses courses mais également pour les loisirs. C'est ainsi que nous pourrons maintenir des centres urbains apaisés avec une bonne qualité de l'air et contribuer au bien-être de la population.

Pour aider nos concitoyens qui vont retrouver l'usage du vélo, notre réseau associatif vous propose de mettre à leur disposition une assistance technique via notre réseau d'ateliers fixes ou mobiles (Marseille, Istres, Martigues, Aix en Provence, Aubagne, La Ciotat ou Salon de Provence).

Madame la Présidente, nous sommes à la disposition de la Métropole pour contribuer à une mise en œuvre efficace de ces solutions et demandons à pouvoir vous rencontrer pour en parler.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération.

Pour l'association RAMDAM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Yves PETIT'. The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial 'J' that loops around the rest of the name. A horizontal line is drawn underneath the signature.

Jean Yves PETIT, Président

06 14 89 96 28 – petitjeanyves@free.fr

« Le vélo : bon marché, bon pour le moral et la santé, bon pour la planète et bien plus rapide qu'une voiture en ville »